

Thueyts,
Le 25 Janvier 2022

Mesdames et Messieurs les membres
du Conseil communautaire

CONVOCAION AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Mesdames, Messieurs les délégué(e)s titulaires,
Cher(e)s collègues,

Par la présente, je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine séance du Conseil communautaire, fixé au :

Mardi 1^{er} Février 2022 à 18h00
Salle du 2^{ème} étage du Château de Blou – 07330 Thueyts

Comptant sur votre présence, et dans l'attente de notre rencontre, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les délégué(e)s titulaires, Cher(e)s collègues, l'assurance de mes sentiments dévoués et cordiaux.

Le Président,
Cédric D'IMPERIO.



Ordre du jour :

1. Demandes de subventions projet micro crèche de Jaujac (DETR / DSIL 2022 + Région + CAF/CNAF + CD07).
2. Demandes de subventions (DETR / DSIL 2022 + Région + CD07) Voie douce phase 2 : Liaison Vals les Bains – Lalevade d'Ardèche - Pont de Labeaume – Chirols (Eco-musée).
3. Rapport Quinquennal 2017-2021 Attributions de compensation.
4. Modification des statuts de l'EPTB (choix 1 ou 2).
5. Adhésion au contrat d'assurance groupe risques statutaires.
6. Désignation d'un(e) délégué(e) suppléant(e) auprès du syndicat ADN (remplacement de Alexandre MARCHAL).
7. Désignation d'un(e) délégué(e) titulaire auprès du PNR (remplacement Aurélie LEYNAUD).
8. Convention de régularisation avec la commune de La Souche pour le plan d'eau.
9. Délégations du Président : Information sur l'avenant à la convention passé avec la région pour les aides économiques aux commerces.
10. Divers.

Cette lettre de convocation doit être adressée cinq jours francs avant la réunion.

Vu l'article 10 de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, le public est limité à 5 personnes (inscription obligatoire auprès de la communauté de communes au 04 75 89 01 48).

Respect des mesures sanitaires, Gel Hydroalcoolique à l'entrée, Port du Masque obligatoire, Respect des gestes barrières.

